

Vos questions / nos réponses

Ptc drogue de synthèse

Par [Bapteer](#) Postée le 06/03/2025 17:19

Bonsoir je fume du ptc depuis que j'ai 14 ans et j'en ai maintenant pratiquement 18 ans. J'ai déjà fait plusieurs sevrage tout seul qui se sont plutôt bien passer et j'ai repris pendant 1 mois y'a pas si longtemps. Je suis habitué à cette drogue et mon corp aussi mais pendant ce mois ou j'en ai fumer c'était différent de c'est 4 dernier année, je me sentais plus lent et moi présent. J'ai décidé d'arrêté d'un coup y'a 5 joirs et je tape littéralement le pire de mes sevrage alors que j'ai fumer qu1 mois. Je sens plus du tout mon corp, j'ai l'impression que mon corp mène ca vie tout seul. Quand je sort dans la rue j'ai l'impression que mon CORP marche tout seul pendant que dans ma tête je pense à rien ou à tout je ne sais plus vraiment ça fais pas mal de temp que je n'ai pas dormie et avec l'alcool je pense que mon cerveau est entrain de ce casser totalement. Je ne serais pas réellement vous dire quand j'ai dormir ou quand j'ai manger ou bue de l'eau je m'en souviens plus et j'ai beaifuoo de trop de mémoire énorme . Est ce que le ptc peut avoir des séquelle irréversible ? Est ce que je ne sentirais plus jamais mon corp ? Est ce que je deviens fou ??

Mise en ligne le 12/03/2025

Bonjour,

Notre délai de réponse se trouve actuellement allongé en raison d'un nombre important de sollicitations. Nous vous prions de nous en excuser.

Les effets d'une drogue sont toujours variables selon les moments où elle consommée, l'état général de l'utilisateur, la quantité et la qualité du produit. Avec le PTC, la teneur en principe actif peut être très différente d'un lot à l'autre. Cela peut avoir une incidence importante sur la manière dont sont ressentis les effets et effets secondaires.

Il est difficile à notre niveau de déterminer si les symptômes que vous décrivez sont strictement attribuables à vos dernières consommations et à leur arrêt. Nous ne pouvons pas non plus nous prononcer sur l'évolution de ces symptômes et comprenons que cela vous inquiète.

Si ces manifestations persistent depuis que vous nous avez adressé ce message, il semblerait opportun que vous preniez un avis médical. Si vous n'avez pas de médecin traitant, vous pourriez vous rapprocher d'une

« Consultation Jeunes Consommateurs », vous y serez reçu de façon individuelle, confidentielle et gratuite. Nous vous joignons en lien un article qui présente ces dispositifs de consultation et qui vous permettra de trouver un contact proche de chez vous.

Bien sûr, nous restons à votre disposition dans le cas où vous souhaitez revenir vers nous pour prendre le temps d'échanger sur votre situation. Nous sommes joignables tous les jours de 8h à 2h du matin au 0 800 23 13 13 (appel anonyme et gratuit) ainsi que par Chat de 14h à minuit du lundi au vendredi et de 14h à 20h le samedi et le dimanche.

Avec tous nos encouragements.

En savoir plus :

- ["Les cannabis de synthèse"](#)

Autres liens :

- ["Les consultations jeunes consommateurs"](#)